

Rapport d'activité

2019

ehealthsuisse

Centre de compétences et de coordination
de la Confédération et des cantons

Table des matières

Avant-propos	4
1. Secrétariat	5
Activités et champs d'activité	6
Organes supérieurs	8
Une collaboration renforcée en vue de l'introduction du DEP	9
2. Champ d'activité Information et habilitation	10
Matériel d'information sur le DEP	11
Compétences numériques en matière de santé : nouvelles publications	12
Manuel d'utilisation de la marque ombrelle DEP	13
Le DEP à la Journée du digital 2019	13
eHealth Suisse sur les réseaux sociaux	13
Newsletter eHealth Suisse	13
Baromètre de la cybersanté : une majorité de la population favorable au DEP	14
3. Champ d'activité Communautés et mise en œuvre	15
Aides à la mise en œuvre	16
Fiches d'information	17
Santé mobile	18
Séance d'information « plate-forme ouverte » pour toutes les personnes intéressées	19
Les futurs prestataires du DEP d'un seul coup d'oeil	19
Premières certifications d'identités électroniques pour le DEP	19
Deuxième rapport d'évaluation sur la mise en œuvre de la LDEP	20
Feuille de route sur l'introduction du DEP	20
La Suisse se coordonne avec d'autres pays	20
4. Champ d'activité Formats d'échange et sémantique	21
Recommandations nationales pour des services supplémentaires interopérables	22
Rapport de transition électronique : recommandations de l'IPAG pour les transferts de traitements	22
Cybermédication : mise en œuvre en deux phases	22
Séance d'information sur la norme FHIR de HL7	22
État des lieux IHE et HL7 : deux organisations qui partagent une même vision	23
Métadonnées pour le DEP dans toutes les langues nationales	23
Ensembles de valeurs simplement accessibles en ligne	23
Introduction aux standards sémantiques de SNOMED CT en allemand	24

5. Champ d'activité Environnement de référence et technique	25
Environnement de référence pour le DEP	26
Activités de test des profils DEP	26
Groupe de travail « Intégration technico-sémantique »	27
eHealth Connector : nouveau site web pour un système de santé mieux connecté	27
Pour éviter le cauchemar numérique : un court métrage sur la cybersécurité	27
6. Activités de la Confédération et des cantons	28
DEP : le Conseil fédéral autorise la création de plus grands fournisseurs	29
Révision de l'ordonnance du département relative au DEP	29
Aides et précisions de l'OFSP concernant la certification conformément à la LDEP	29
Stratégie « Santé 2030 » : priorité à la « transformation numérique »	30
Aperçu des activités cantonales dans le domaine de la cybersanté et du DEP	30
7. Budget et bilan annuel 2018	31
8. Les organes d'eHealth Suisse et leurs membres	34
Comité de pilotage	35
Comité de programme « Introduction du DEP »	35

Avant-propos

Lentement mais sûrement, l'ordinateur supplante les dossiers papier dans les hôpitaux, les cabinets médicaux, les pharmacies ou dans les structures de soins en général. D'après le baromètre suisse de la cybersanté 2019, selon le secteur, entre 70 % (cabinets médicaux) et 96 % (hôpitaux) des établissements tiennent les dossiers de leurs patients au format électronique. Ce mode de gestion se répercute favorablement sur l'échange d'informations : il y a cinq ans, sur 100 rapports de sortie destinés au médecin de famille, les hôpitaux en envoyaient 66 par fax ou par courrier postal. Désormais, ils privilégient la voie numérique : comme le montre l'étude de la fondation Commonwealth Fund 2019, 54 % des rapports de sortie ont été transmis par courriel.

Cette tendance est positive car elle montre que la documentation et la communication dans le cadre du processus thérapeutique sont entrées dans l'ère du numérique. Malheureusement, les intérêts des patients sont laissés de côté. Ils ne bénéficient pas de la numérisation car, peu importe le canal utilisé, ils n'ont toujours aucun accès aux documents importants les concernant au premier chef. Ils ne peuvent pas non plus s'assurer que toutes les personnes impliquées dans leur traitement puissent rapidement consulter ces documents.

Parallèlement, nous utilisons de plus en plus les smartphones et les montres connectées, équipés de multiples capteurs capables de collecter des informations pertinentes pour le traitement. Selon un représentant d'une organisation de patient, « le risque existe que les patients devancent les professionnels de la santé dans le domaine du numérique. »

Après la « numérisation », il faut développer la « numérisation en réseau », dans la forme prévue par le dossier électronique du patient (DEP). Il est donc réjouissant de constater que les travaux visant à mettre en place le DEP dans les régions de soins se sont accélérés en 2019. Assumant son rôle de coordinateur national, eHealth Suisse a suivi et encadré ces travaux avec l'aide de ses nombreux organes et experts ainsi que d'experts externes. Nous poursuivrons cette mission jusqu'à ce que la mise en place soit effective. Puis, avec la participation de tous les acteurs, nous continuerons à développer le DEP de sorte qu'il permette également de répondre à nos besoins futurs.

Adrian Schmid,
responsable eHealth
Suisse, centre de
compétences et de
coordination de la
Confédération et
des cantons



1.

Secrétariat

Le secrétariat est responsable de l'organisation des champs d'activité et du flux d'informations entre les organes d'eHealth Suisse et les autres acteurs impliqués dans le domaine de la cybersanté : Confédération, cantons, communautés, organisations spécialisées, associations professionnelles, économie privée et population.

Activités

Depuis l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP) en avril 2017, eHealth Suisse assume des tâches d'exécution dans les domaines de l'information, de la coordination et des conditions de certification. En 2019, outre le dossier électronique du patient (DEP), ses travaux ont porté sur des thèmes qui favorisent la mise en réseau numérique au-delà du DEP – à l'instar des recommandations nationales pour l'intégration de la

santé mobile ou pour des services supplémentaires interopérables. À chaque fois, la préoccupation première est de faire avancer les travaux en concertation avec les acteurs pertinents pour que les résultats soient largement acceptés.



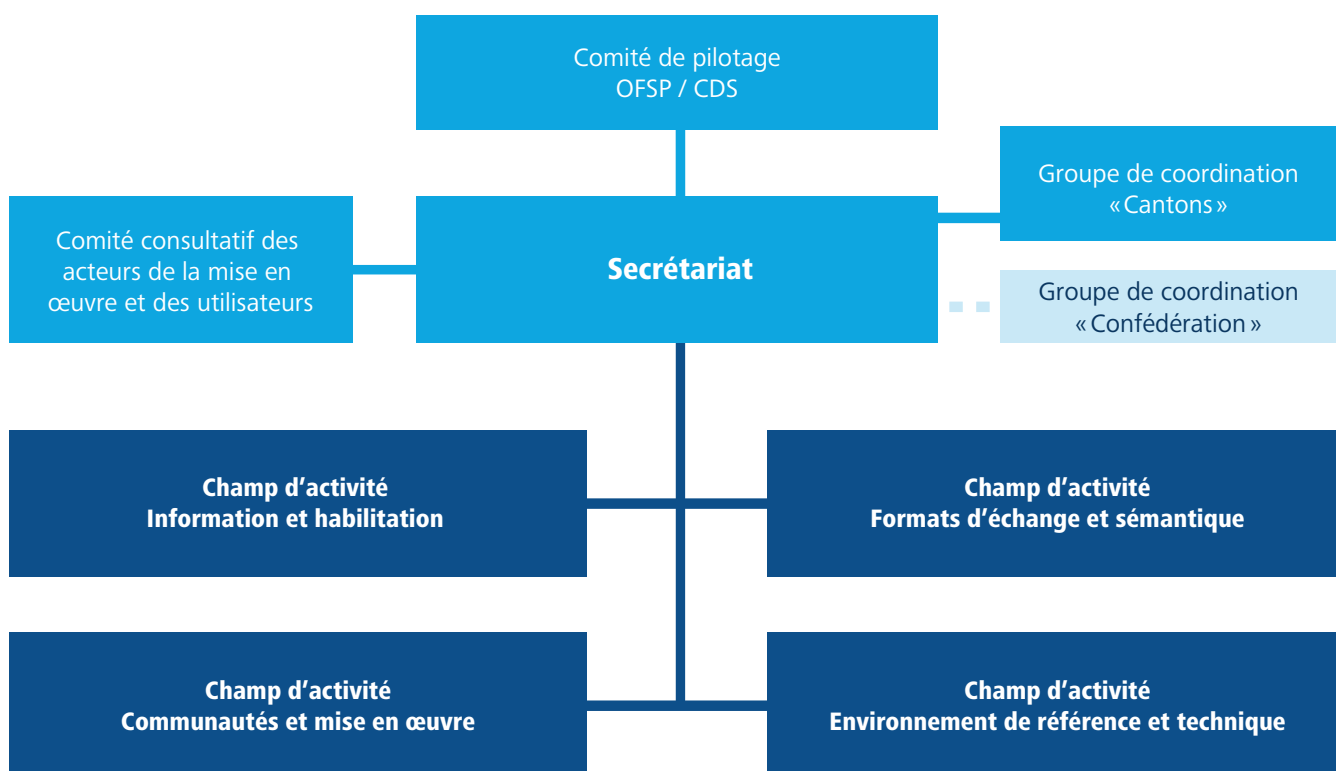
Pour en savoir plus : [Organisation eHealth Suisse](#)



Champs d'activité

Les travaux du secrétariat sont organisés en quatre champs d'activité. Le secrétariat coordonne les organes dans les différents champs d'activité et leur apporte son soutien aussi bien sur le plan technique qu'administratif. Les activités menées en 2019 sont ainsi présentées dans les chapitres suivants :

- Information et habilitation
- Communautés et mise en œuvre
- Formats d'échange et sémantique
- Environnement de référence et technique



Organes supérieurs

Les organes supérieurs représentés dans l'organigramme assument les rôles suivants :

Comité de pilotage

Le comité de pilotage est l'organisme directeur d'eHealth Suisse. Il se compose de représentants de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Il détermine les champs d'activité, prend des décisions stratégiques et approuve le mandat de prestations (planification annuelle). Le secrétariat se charge des tâches opérationnelles sur mandat du comité de pilotage.

Comité consultatif des acteurs de la mise en œuvre et des utilisateurs

Ce comité assiste le secrétariat dans le cadre de ses travaux. Face à des décisions importantes au sein du comité de pilotage, le comité consultatif examine et commente les bases décisionnelles prévues. En collaboration avec le secrétariat, il détermine les thèmes des domaines de l'information, de la coordination et des conditions de certification qui devront régulièrement être mis à l'ordre du jour et discutés au sein de ce comité. Il n'a aucun pouvoir de décision et d'instruction.

Groupe de coordination Cantons/Confédération

Le groupe de coordination « Cantons » est l'organe d'échange pour la coordination politique, juridique et organisationnelle au niveau intercantonal.

Un groupe de coordination « Confédération » peut être mis sur pied afin d'observer et d'interpréter les effets de la LDEP sur d'autres organes fédéraux ainsi que les effets d'autres domaines politiques sur l'exécution de la LDEP. Ce groupe est inactif à l'heure actuelle.



Pour en savoir plus ::

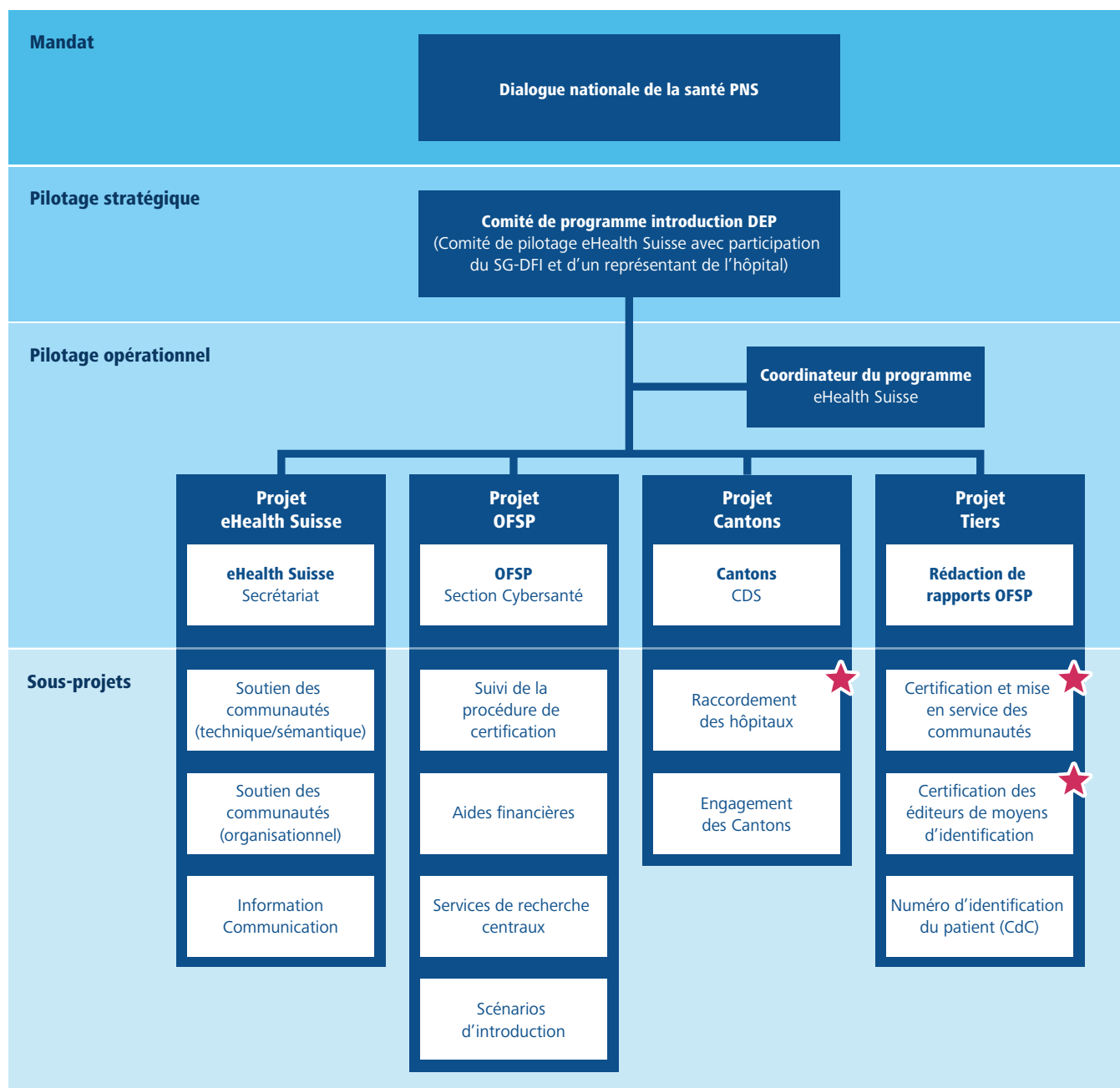
[Organes](#)

Une collaboration renforcée en vue de l'introduction du DEP

À l'été 2019, la Confédération et les cantons ont décidé d'intensifier leur collaboration pour l'introduction du DEP. À cette fin, ils ont élargi le comité de pilotage pour en faire un comité de programme « Introduction du DEP », avec notamment une représentation du Département fédéral de l'intérieur (DFI) et des hôpitaux. Le comité de programme surveille le respect du calendrier des communautés (de référence) qui souhaitent être certifiées à temps. Il a aussi institué un suivi de l'état de préparation des

hôpitaux, qui ont l'obligation de s'affilier au système du DEP, par rapport à la date de lancement prévue.

 Pour en savoir plus : [Structure du programme « Introduction du DEP »](#)

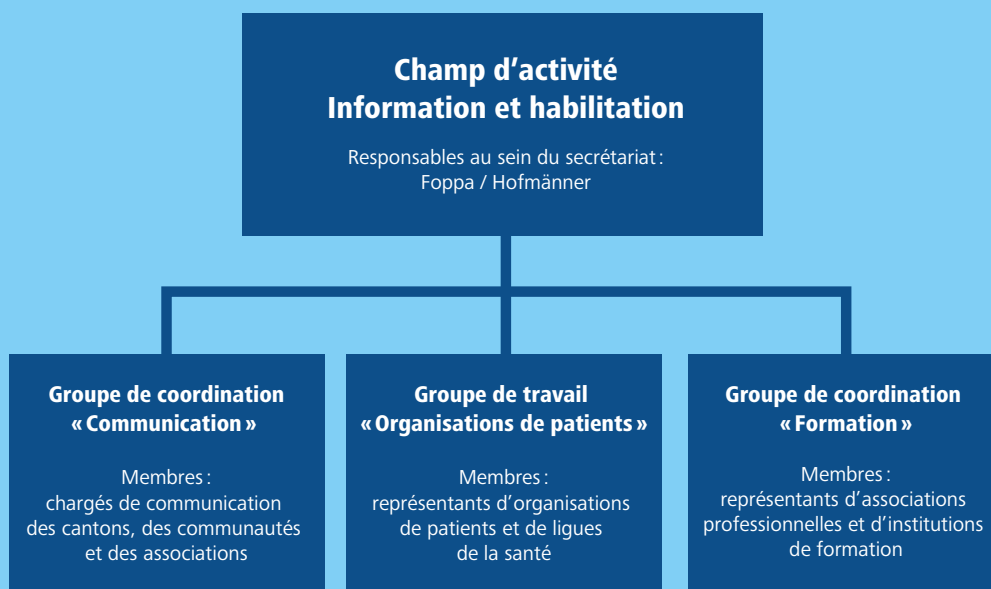


★ Collaboration avec le programme est établie, les acteurs agissent toutefois sous leur propre responsabilité

2.

Champ d'activité Information et habilitation

Les tâches d'information, de communication, de formation et de habilitation sont regroupées dans ce champ d'activité.



Matériel d'information sur le DEP

Conformément au mandat qui lui a été confié, eHealth Suisse met à disposition des informations fondamentales sur le DEP par l'entremise du secrétariat. De nouveaux documents ont été publiés en 2019. Le matériel d'information peut être utilisé librement avec mention de la source.

Le DEP au bon endroit, au bon moment : deux nouveaux clips

M^{me} Rochat et M^{me} Favre ont un point commun : elles possèdent toutes les deux un DEP. Les informations très importantes auxquelles ont pu accéder la pharmacienne et le médecin urgentiste leur ont rendu un grand service pour le traitement de ces deux dames. Il ne s'agit pas encore de cas réels, mais des scénarios de deux nouvelles vidéos explicatives publiées en 2019, « Disponible en cas d'urgence » et « Vue d'ensemble des médicaments ».



Vidéos explicatives :
www.dossierpatient.ch/clips

Livrets sur le DEP disponibles dans cinq langues supplémentaires

Afin que les informations pour le patient soient accessibles à la plus grande partie de la population suisse – y compris aux personnes qui ne connaissent aucune langue nationale ni l'anglais –, eHealth Suisse s'est associée à la Croix-Rouge suisse (CRS) pour faire traduire les informations succinctes sur le DEP en portugais, en albanais, en serbo-croate, en espagnol et en turc.



Livrets :
www.dossierpatient.ch

Information des patients en langage simplifié

Sur recommandation du Comité consultatif des acteurs de la mise en œuvre et des utilisateurs, eHealth Suisse a sollicité le bureau Langage simplifié de Pro Infirmis pour faire traduire l'information des patients au sujet du DEP en langage simplifié (niveau A2) afin que même les personnes ayant des difficultés en lecture comprennent mieux ce qu'est le DEP et puissent donner leur consentement éclairé. eHealth Suisse propose encore un autre texte en langage simplifié (niveau B1), le livret « DEP – Informations succinctes pour la population ».



Langage simplifié :
www.e-health-suisse.ch/formation

www.dossierpazient.ch – le site du DEP en romanche

Dans les Grisons, le DEP sera également disponible en romanche : dossier electronic dal pazient. En fin de compte, la région romanche comporte plusieurs hôpitaux et EMS et de nombreux services ambulatoires. Le site www.dossierpatient.ch d'eHealth Suisse présente depuis 2019 les principaux aspects du DEP en rumantsch grischun.



Site en romanche :
www.dossierpazient.ch

Test de connaissances en ligne sur le DEP

Un test de connaissances interactif présente, au moyen de clips, de textes brefs et de graphiques, l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur le DEP en dix chapitres thématiques. Des questions permettent ensuite de vérifier les connaissances. Le contenu se fonde sur l'information du patient. Le test peut donc servir aux patients qui souhaitent s'informer par leurs propres moyens. Il trouve aussi son utilité dans le cadre de la formation ou de la formation continue dans le domaine de la cybersanté.



Test de connaissances sur le DEP :
www.dossierpatient.ch/fr/test

Kit de formation destiné aux multiplicateurs

Le kit de formation est un recueil de matériel et d'idées, modulable en fonction des besoins : guides, transparents, fiches de travail, etc. Il s'adresse aux multiplicateurs, c'est-à-dire aux organisations intermédiaires telles que les organisations de patients, les ligues de santé, les établissements de santé et les associations professionnelles.



Pour commander le kit :
info@e-health-suisse.ch

Affiche « Le DEP en un coup d'oeil »

Afin de compléter le matériel de communication pour les formations, eHealth Suisse a réuni les principales informations relatives au DEP sur une seule et même affiche, « Le dossier électronique du patient : votre allié santé ». Cette vue d'ensemble peut être affichée aussi bien lors d'ateliers que dans les cabinets ou les bureaux.



Commander l'affiche:
www.dossierpatient.ch/fr/publications

Compétences numériques en matière de santé : nouvelles publications

Par « compétences numériques en matière de santé », on entend les compétences nécessaires pour pouvoir utiliser les outils électroniques permettant de gérer sa santé, comme le DEP, par exemple, ou les diverses applications santé. Deux publications sont parues en 2019. Un rapport succinct de l'OFSP donne un aperçu des travaux de recherche actuels sur les compétences numériques en matière de santé en Suisse et propose certaines mesures. La seconde publication est un livre blanc qui fait suite au symposium « Le dossier électronique du patient favorise-t-il ou exige-t-il la compétence en santé ? » et formule des recommandations destinées aux communautés de référence sur la manière de concevoir un DEP compréhensible et facile d'utilisation pour les patients. eHealth Suisse a participé aux deux publications, de même qu'au guide pratique « Informer et conseiller de manière compréhensible » de l'Alliance Compétences en santé, paru en fin d'année.



Compétences numériques en matière de santé :
www.e-health-suisse.ch/formation

Manuel d'utilisation de la marque ombrelle DEP

Dès que les premières communautés et communautés de référence visées par la LDEP auront été certifiées, la population devra savoir, en toute transparence, qui appartient à l' « espace de confiance national du DEP ». C'est pourquoi eHealth Suisse a fait élaborer une marque ombrelle nationale ainsi qu'un logo de certification et les a déposées auprès de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle. La marque permettra de mieux reconnaître les fournisseurs de confiance. Un manuel d'utilisation de la marque ombrelle, de la marque de certification et des éléments de communication relatifs au DEP a été publié. Il précise comment les futures communautés (de référence) et les autres partenaires peuvent et doivent utiliser la marque DEP dans le but de communiquer leur offre de la manière la plus transparente et la plus efficace possible.



Pour en savoir plus :
[Certification DEP](#)

Le DEP à la Journée du digital 2019

Avec le concours des associations eHealth Südost et eHealth Ticino, eHealth Suisse a participé à la troisième Journée suisse du digital le 3 septembre 2019 en tenant un stand d'information sur le DEP. eHealth Südost est intervenue à Coire pour présenter le DEP et mettre en avant son utilité et la sécurité des données personnelles sur la santé. À Lugano, eHealth Ticino a profité de l'occasion pour promouvoir l'importance du DEP dans le système de santé. Présent sur les deux sites, eHealth Suisse a fourni du matériel d'information.

eHealth Suisse sur les réseaux sociaux

Juste à temps pour la Journée du digital 2019, eHealth Suisse a activé ses nouveaux canaux de communication LinkedIn et Twitter. Le directeur d'eHealth Suisse, Adrian Schmid, dispose aussi d'un compte Twitter. À la fin de l'année, une centaine de personnes suivaient le secrétariat sur Twitter ; plus de 350 personnes se sont abonnées au compte LinkedIn d'eHealth Suisse.

Suivez-nous :



eHealth Suisse



eHealthSuisse



schmid_ehealth

Newsletter eHealth Suisse

La newsletter comporte des informations sur les développements techniques et organisationnels en lien avec la mise en œuvre du DEP. eHealth Suisse utilise ce canal pour informer notamment des estimations du comité de pilotage sur l'introduction du DEP, de la publication de nouvelles aides à la mise en œuvre, de fiches d'information, d'aides à programmer ou d'activités intéressantes d'autres organisations sur la cybersanté. Quelque 2900 personnes se sont abonnées à la newsletter en français ou en allemand. Destinée en premier lieu aux spécialistes, elle est parue huit fois en 2019.



Pour s'abonner à la newsletter :
www.e-health-suisse.ch/newsletter

Baromètre de la cybersanté : une majorité de la population favorable au DEP

Une majorité croissante (78 %) de la population trouve que l'introduction du DEP est une bonne chose. C'est le résultat du baromètre de la cybersanté 2019, auquel eHealth Suisse a participé en tant qu'organisation partenaire. Pour les électeurs sondés, le plus grand bénéfice apporté par le DEP est la disponibilité des informations vitales en cas d'urgence. La protection des données du DEP n'est pas leur principale préoccupation. Pour la première fois, la majorité des groupes interrogés soutient le DEP et considère qu'il s'agit d'un progrès en matière de soins coordonnés. Comme chaque année, les résultats du baromètre ont été présentés à l'occasion des InfoSocietyDays.



Pour en savoir plus :

[Résultats de l'étude 2019 \(en allemand\)](#)

3.

Champ d'activité Communautés et mise en œuvre

Ce champ d'activité porte sur le partage des connaissances et la coordination avec les acteurs concernés, en particulier avec les communautés de référence. La mise en œuvre des recommandations en matière de santé mobile s'inscrit également dans ce champ d'activité.



Aides à la mise en œuvre

Dans le but de soutenir le travail des acteurs impliqués dans la mise en œuvre, eHealth Suisse élabore des « aides à la mise en œuvre » sous forme de documents explicatifs avec des indications sur la manière de réaliser certaines tâches dans l'environnement des réseaux numériques. Sept nouvelles aides à la mise en œuvre sont parues en 2019.



Aides à la mise en œuvre :
www.e-health-suisse.ch/aidesmiseenoeuvre

Recommandations sur la conversion de fichiers PDF pour le téléchargement dans le DEP

Le DEP n'accepte qu'un nombre restreint de formats de fichiers, et pas dans toutes les versions spécifiques. C'est pourquoi il faut parfois convertir au format adéquat les documents originaux avant leur téléchargement – dans le cas des fichiers PDF les versions PDF/A-1 et PDF/A-2, sécurisées pour l'archivage. Une telle activité est chronophage si l'on s'en charge manuellement. Et si on l'automatise, des erreurs de conversion ne peuvent être exclues et des questions de responsabilité se posent à propos des fichiers corrompus. Un groupe de travail temporaire, dont faisaient partie l'OFSP, les communautés de référence, des experts en logiciels et eHealth Suisse, a donc examiné diverses solutions envisageables. Il en est résulté une aide à la mise en œuvre d'eHealth Suisse, qui recommande la conversion automatique pour tous les portails d'accès et des activités d'information ciblées auprès des spécialistes et des patients.

Représentation dans le DEP

Quiconque ne peut ou ne veut pas gérer lui-même son DEP peut déléguer cette tâche à un représentant. Toutefois, l'ordonnance d'exécution sur le DEP est peu disert sur les conditions d'attribution d'une représentation et renvoie aux dispositions du code civil. eHealth Suisse a élaboré une aide à la mise en œuvre, « Représentants dans le DEP », qui explicite l'application de ces dispositions. Ce document contient des directives pratiques (relatives p. ex. aux catégories d'âge chez les enfants et les adolescents),

des graphiques arborescents illustrant la procédure pour tous les groupes d'âge, des modèles de formulaires et des informations générales.

Applicabilité de la législation européenne sur la protection des données aux communautés (de référence)

Suite à l'entrée en vigueur du nouveau Règlement européen sur la protection des données (RGPD) le 25 mai 2018, la question s'est posée de savoir si ses dispositions s'appliquaient aussi aux communautés de référence et au DEP. C'est pourquoi eHealth Suisse a fait élaborer une aide à la mise en œuvre. Celle-ci explique dans quels cas la législation européenne sur la protection des données s'applique hors de l'UE, quels sont les aspects à prendre en considération et quelles en sont les conséquences pour les communautés et les communautés de référence. L'aide à la mise en œuvre indique en outre sous quelles conditions la législation européenne ne doit pas être appliquée.

Identification des auxiliaires dans le DEP

Les professionnels de la santé peuvent recourir à du personnel auxiliaire pour traiter à leur place les données et les documents dans le DEP. Un identifiant univoque est la condition d'accès au DEP. C'est pourquoi les auxiliaires se voient attribuer un Global Location Number (GLN), puis sont référencés dans la base de données de la fondation Refdata. Pour le processus d'octroi du GLN, deux options ont été définies par un groupe de travail temporaire. L'aide à la mise en œuvre décrit les deux possibilités qui s'offrent aux communautés (de référence).

Informations pertinentes pour le traitement

L'aide à la mise en œuvre « Informations pertinentes pour le traitement » s'adresse aux communautés (de référence) et aux institutions et professionnels de la santé affiliés, qui sont responsables de la mise en œuvre du DEP. Elle contient des recommandations sur les documents à télécharger dans le DEP (médication, rapports, diagnostics, etc.) et des diagrammes arborescents qui permettent aux pro-

professionnels de la santé et aux patients de déterminer quelles informations sont pertinentes pour le DEP. Il est conseillé aux communautés de référence de mettre à la disposition de leurs patients des modèles dans les domaines des directives anticipées, des données d'urgence et du don d'organes, à télécharger dans le DEP. En outre, le document comprend un guide relatif au traitement des métadonnées et aux fonctions de tri et de recherche.

Changement de communauté de référence

Les citoyens peuvent choisir librement le prestataire, ou communauté de référence, auprès duquel ils souhaitent ouvrir et tenir un DEP. Ils peuvent aussi changer à tout moment de communauté de référence. Pour qu'un tel changement soit possible, les communautés de référence ont défini ensemble, dans le cadre d'un groupe de travail temporaire, le processus de migration d'un DEP d'un prestataire à un autre. Les résultats figurent dans l'aide à la mise en œuvre « Changement de communauté de référence ».

Contrôles du fonctionnement dans les environnements de production du DEP

Les communautés (de référence) utilisent une infrastructure complexe dotée de systèmes informatiques de différents exploitants qui sont interconnectés. Lorsque des modifications sont apportées, des erreurs peuvent survenir, entravant le bon fonctionnement de l'ensemble du système. Afin que les communautés soient à même d'identifier au plus vite ce type de problème, une aide à la mise en œuvre concernant les contrôles du fonctionnement dans les environnements de production du DEP a été élaborée, détaillant l'approche à adopter pour garantir la qualité et l'interopérabilité du DEP.

Catalogue de questions relatives à la mise en œuvre du DEP

eHealth Suisse publie sur son site internet un catalogue complet de questions pour aider les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du DEP. Disponible en trois langues, ce catalogue est régulièrement

complété par de nouvelles réponses à des questions techniques concernant la mise en œuvre du DEP et l'interprétation des bases légales. Fin 2019, il comptait 92 questions.



Catalogue de questions relatives à la mise en œuvre : www.e-health-suisse.ch/questions

Fiches d'information

Avec ses fiches d'information, eHealth Suisse met à disposition des informations utiles sous une forme compacte. En 2019, le secrétariat a publié dix fiches d'information. Quatre d'entre elles sont des résumés de longs documents (« Représentation dans le cadre du DEP », « Informations pertinentes pour le traitement », « Qu'est-ce qu'une bonne application de santé ? » et « Interopérabilité des applications liées au DEP – [services supplémentaires] »). Les six autres fiches d'information sont brièvement présentées ci-dessous.



Fiches d'information : www.e-health-suisse.ch/fiches-dinformation

Saisie de données médicales dans le DEP par un utilisateur technique

Dans les grandes institutions de santé, en particulier, les données médicales sont d'abord transférées du système primaire (p. ex. système informatique hospitalier) vers un système d'archive universelle. À partir de cette archive, l'enregistrement des informations médicales dans le DEP se fait de manière automatique, sans l'intervention d'un professionnel de la santé. Le document est ainsi mis à disposition dans le DEP par un utilisateur technique. La fiche d'information expose les conditions à respecter dans cette procédure de mise à disposition automatisée de documents.

Identificateurs et numéros dans le contexte du DEP

La fiche d'information indique quels numéros et identificateurs sont nécessaires pour le traitement des données dans le DEP et précise qui peut utiliser quel numéro ou quel identificateur et à quelles conditions.

Raccordement des établissements de soins de santé au DEP

Conformément au droit fédéral, les hôpitaux doivent se raccorder à l'infrastructure du DEP d'ici au 15 avril 2020, les maisons de naissance et les établissements médico-sociaux d'ici au 15 avril 2022. La fiche d'information montre quelles sont les tâches qui découlent de cette obligation et comment elles peuvent être organisées au sein d'un établissement. Du point de vue technique, il existe deux types de raccordement possibles. Mais établir une connexion à la communauté de référence conforme à la LDEP est plus un défi organisationnel que technique.

Accès administratifs au DEP

Pour garantir le bon fonctionnement du DEP et une aide adéquate aux utilisateurs, il est nécessaire de permettre à des personnes assurant des fonctions administratives d'avoir accès au DEP. La fiche d'information « Accès administratifs au dossier électronique du patient » indique les fonctions administratives qui sont définies dans le DEP. Ce document décrit non seulement les tâches de l'« administrateur système », du « policy administrator » et du « document administrator », mais aussi les obligations que doit remplir une personne qui endosse une fonction administrative.

Cybermédication

La cybermédication fait partie des cas d'application les plus fréquemment demandés dans le contexte du DEP. La fiche d'information répertorie, explique et met en lien les divers documents et formats d'échange pour la cybermédication et aborde également la suite du processus.

Résultats de l'étude du Fonds du Commonwealth sur les outils de la cybersanté

Plus de 46 % des médecins de premier recours prévoient de s'affilier au DEP, bien que l'affiliation au DEP en 2020, année de son lancement, soit facultative pour tous les professionnels de la santé du secteur ambulatoire. Tel est l'un des résultats d'une étude comparative menée par la fondation américaine « Commonwealth Fund », à laquelle la Suisse participe régulièrement. eHealth Suisse a publié une fiche d'information sur les résultats relatifs aux outils de la cybersanté. En comparaison internationale, la proportion de médecins consignnant électroniquement l'historique du patient reste faible (env. 70 %). La Suisse occupe ainsi la dernière place parmi les onze pays interrogés.

Santé mobile

Dans le domaine de la santé mobile (ou mHealth), eHealth Suisse travaille à la mise en œuvre coordonnée des recommandations d'action nationales de 2017. Les principales activités de 2019 sont mentionnées ci-après et les documents correspondants se trouvent sous ce lien :



Santé mobile :
www.e-health-suisse.ch/mhealth

Rapport sur l'utilisation de la mHealth dans d'autres pays

Les recommandations pratiques du premier rapport d'eHealth Suisse relatif à la mHealth visent notamment à offrir davantage de transparence aux utilisateurs d'applications mobiles, dans ce marché opaque en pleine croissance. Il s'agit de mettre à la disposition des utilisateurs des outils adaptés. Face à cette situation, eHealth Suisse a commandé un rapport qui documente les solutions en place dans onze pays. Le rapport préconise en particulier de développer l'autodéclaration, prévue en Suisse comme base pour les recommandations d'applications.

Raccordement des applications mHealth : concept général

Le concept général définit les conditions-cadres d'ordre organisationnel et technique concernant le raccordement des applications mHealth au DEP. Pour l'essentiel, il est prévu que ce raccordement se fasse par un portail d'accès mobile intégré dans la plate-forme des communautés de référence. Le choix s'est porté sur la norme FHIR. eHealth Suisse a été chargé par l'OFSP d'approfondir les travaux conceptuels sur l'intégration des données mHealth dans le DEP pour que ces données puissent être déposées de manière structurée dans le DEP dans une prochaine étape.

Neuf critères pour plus de transparence dans les applications de santé

Plus de 300 000 applications de santé sont disponibles dans les deux principaux magasins d'applications. L'offre est tellement vaste que les utilisateurs peinent à s'y retrouver. Les patients et les professionnels de la santé ont pourtant besoin de savoir quelles applications peuvent être utilisées de manière fiable et appropriée. Les magasins d'applications n'imposant aucun critère pour la publication des informations, les applications sont souvent décrites de manière insuffisante. En vue d'améliorer la transparence, un groupe de travail mandaté par eHealth Suisse a établi une liste contenant neuf critères de base dans l'optique d'une autodéclaration de la part des fournisseurs.

Séance d'information « plate-forme ouverte » pour toutes les personnes intéressées

La « plate-forme ouverte à tous les acteurs » permet aux organisations et à leurs représentants qui s'occupent régulièrement du DEP ou de cybersanté de se tenir informés de l'état des travaux et d'échanger entre eux. En 2019, cette séance d'information gratuite s'est tenue le 5 juin à Berne. Elle a suscité un grand intérêt et fait salle comble avec une centaine de participants.



Manifestations d'eHealth Suisse : www.e-health-suisse.ch/manifestations

Les futurs prestataires du DEP d'un seul coup d'oeil

Au cours de l'année sous revue, la carte de la Suisse a montré toujours plus clairement combien de communautés et de communautés de référence se mettent sur les rangs, et dans quelle région. Fin 2019, dix organisations indiquaient tout mettre en œuvre pour pouvoir offrir un DEP conforme à la loi fédérale. Trois communautés de référence limitent leurs activités à un seul canton (Argovie, Neuchâtel et Tessin), tandis que quatre autres ont constitué une organisation suprarégionale et couvrent deux à treize cantons (Cara, eHealth Südost, Stammgemeinschaften Schweiz AG, XAD). La communauté de référence Abilis envisage quant à elle d'être active à l'échelle nationale, tout comme les communautés en cours de constitution AD Swiss et Georgis.

Premières certifications d'identités électroniques pour le DEP

En matière de DEP, la loi fédérale impose une obligation de certification non seulement aux communautés (de référence), mais aussi aux éditeurs de moyens d'identification. Deux entreprises ont réussi la procédure exigeante de certification, garante d'une identification sûre, fin 2019 : Health Info Net AG (HIN) et CloudTrust SA.



Communautés et prestataires eID : www.e-health-suisse.ch/communautes

Deuxième rapport d'évaluation sur la mise en œuvre de la LDEP

La plupart des communautés et des communautés de référence ont bon espoir qu'elles obtiendront la certification requise d'ici l'introduction du DEP en avril 2020. C'est ce qui ressort du deuxième rapport d'évaluation commandé par l'OFSP à l'entreprise Socialdesign et paru en mai 2019. Certains cantons doutent toutefois que tous les établissements hospitaliers arrivent à être prêts à temps. Ils constatent en effet que certains hôpitaux ne semblent pas (encore) conscients de la complexité de la tâche et qu'ils ne s'y préparent pas suffisamment. De plus, il n'est pas certain qu'il soit techniquement possible de raccorder les hôpitaux aux plates-formes des communautés en si peu de temps. Les personnes interrogées dans le cadre de l'évaluation ont insisté sur la quantité de travail qui reste à faire et sur l'importance d'une collaboration optimale de tous les acteurs pour que l'objectif commun puisse être réalisé.



Pour en savoir plus :

[Rapports d'évaluation sur les soins de santé](#)

Feuille de route sur l'introduction du DEP

L'introduction du DEP est une interaction complexe de conditions juridiques, organisationnelles et techniques. C'est pourquoi eHealth Suisse et l'OFSP ont élaboré un plan d'introduction qui détermine les travaux préalables nécessaires et leurs dépendances mutuelles. La feuille de route a été actualisée à plusieurs reprises en 2019 au regard de l'état actuel des connaissances et communiquée publiquement par le biais de la newsletter d'eHealth Suisse.



Pour en savoir plus :

[Feuille de route DEP](#)

La Suisse se coordonne avec d'autres pays

Depuis fin juillet 2019, eHealth Suisse représente officiellement la Suisse au sein du partenariat mondial pour la santé numérique (Global Digital Health Partnership, GDHP). Fondé en 2018, le GDHP a pour but d'échanger sur les expériences tirées de la numérisation des systèmes de santé et d'élaborer conjointement des directives pour soutenir les participants dans leurs tâches. Des autorités et des centres de compétences de 25 pays en sont membres. Ils traitent actuellement des thèmes « contexte politique/juridique », « sécurité des données », « preuves et évaluation », « interopérabilité » et « implication, formation et habilitation des professionnels de la santé et de la population ». Les premiers rapports intermédiaires ont été publiés au printemps 2019.



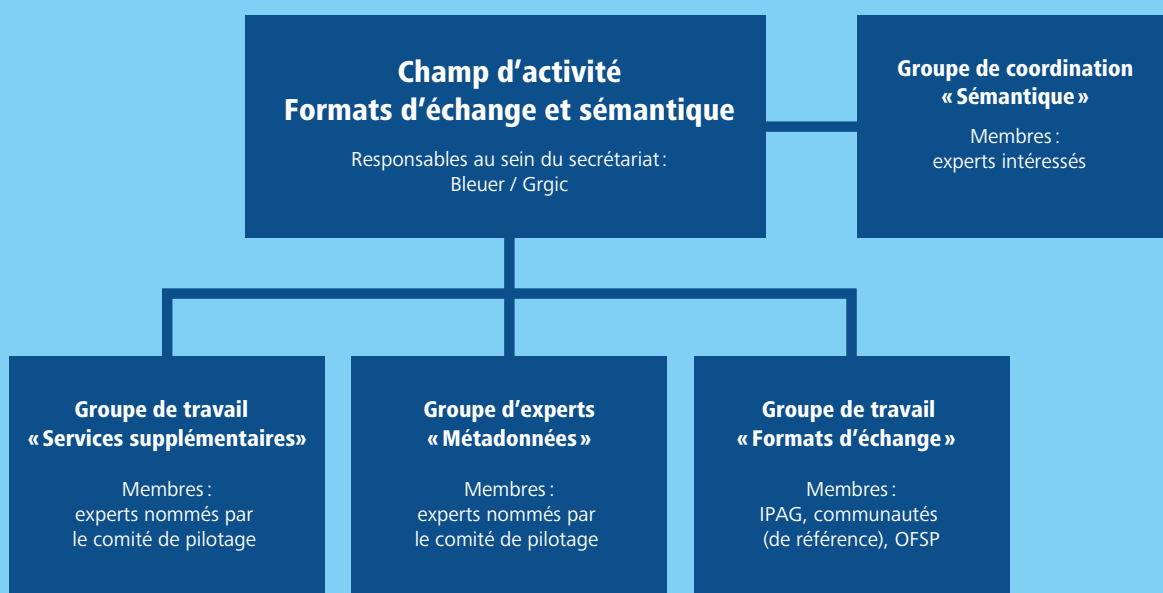
Pour en savoir plus :

[Coordination internationale](#)

4.

Champ d'activité Formats d'échange et sémantique

Dans le cadre de ce champ d'activité, les métadonnées du DEP et les formats d'échange sont définis, et les questions de sémantique, tant au sein du DEP que dans d'autres domaines, sont discutées. Un groupe de travail supplémentaire a œuvré en 2019 afin d'élaborer des recommandations nationales pour les services supplémentaires.



Recommandations nationales pour des services supplémentaires interopérables

Le DEP permettra aux professionnels de la santé un échange simplifié et plus efficace des informations pertinentes pour le traitement des patients à l'échelle nationale. En plus de cette « communication non dirigée », les professionnels de la santé ont également besoin, avec le consentement des patients, d'échanger des documents directement avec d'autres praticiens sous forme numérique. Cette « communication dirigée », qui n'est pas régie par le DEP, est assurée par les « services supplémentaires du DEP ». Ici aussi, la mise en réseau et l'interopérabilité doivent être garanties pour toutes les communautés. Avec le groupe de travail temporaire « Services supplémentaires », eHealth Suisse a formulé des recommandations visant à instaurer entre les professionnels de la santé une communication dirigée interopérable dans toute la Suisse. Durant l'été 2019, 56 organisations se sont prononcées, pour la plupart, en faveur de ces recommandations dans le cadre d'une audition publique. Les critiques formulées ont été prises en compte au moment de l'évaluation et intégrées dans les recommandations. En novembre 2019, le comité de pilotage d'eHealth Suisse a approuvé la version remaniée du document « Services supplémentaires interopérables de communautés (de référence) ».



Pour en savoir plus : [Services supplémentaires du DEP](#)

Rapport de transition électronique : recommandations de l'IPAG pour les transferts de traitements

Dans son troisième rapport publié en 2019 sur le « Rapport de transition électronique », le Groupe de travail interprofessionnel sur le dossier électronique du patient (IPAG) a formulé des recommandations pour l'échange interprofessionnel d'informations dans les transitions de soins. Le rapport contient des propositions sur les modules d'information pour structurer le contenu des données interprofessionnelles.

Cybermédication : mise en œuvre en deux phases

La cybermédication fait partie des cas d'application les plus fréquemment demandés dans le contexte du DEP. En 2017, l'IPAG a élaboré des règles pour les formats d'échange relatifs. Elles ont été harmonisées avec le profil IHE Community Medication Prescription and Dispense (CMPD), qui définit également de tels formats d'échange (documents) pour le processus de cybermédication. L'introduction de la cybermédication se fera en deux phases. La première consistera en l'introduction du « Medication Card Document » (fin 2020), qui comprendra une vue d'ensemble aussi exhaustive que possible de la médication actuelle.



Pour en savoir plus : [Formats d'échange](#)

Séance d'information sur la norme FHIR de HL7

Le 13 juin 2019, eHealth Suisse et HL7 Suisse ont organisé, à l'hôpital de l'île de Berne, une séance d'information fortement plébiscitée sur la norme « FHIR » de HL7. Avec 170 participants, la manifestation affichait complet. La norme FHIR (Fast Healthcare Interoperable Resources) a été établie par Health Level Seven International (HL7). Elle prend en charge l'échange de données entre les systèmes logiciels du secteur de la santé et met l'accent sur une mise en œuvre facilitée. L'intérêt suscité par cet événement montre que la norme FHIR est également en train de s'implanter en Suisse. Dix exemples

pratiques d'application des FHIR ont été présentés au cours de la manifestation. De nombreux sujets ont ainsi pu être abordés tels que les recherches, la connexion des appareils mobiles aux systèmes d'information hospitaliers ou encore l'architecture modulaire des nouveaux systèmes intégrant des interfaces FHIR. La norme FHIR prend également de plus en plus d'importance dans le contexte des objectifs fixés par la « Stratégie Cybersanté Suisse 2.0 ».



Pour en savoir plus :
[Archives Manifestations](#)

État des lieux IHE et HL7 : deux organisations qui partagent une même vision

Outre une séance d'information affichant complet, l'intérêt marqué pour la norme FHIR de HL7 se reflète également dans les discussions entre les deux organisations Health Level Seven International (HL7) et Integrating the Healthcare Enterprise (IHE). Certains avancent que IHE n'est plus nécessaire et que les FHIR de HL7 couvrent tous les besoins. Ceci est incorrect car les FHIR sont une norme, tandis que IHE œuvre à l'élaboration de guides techniques (profils d'intégration). Cette question et d'autres aspects ont fait l'objet d'un état des lieux mandaté par eHealth Suisse et publié en 2019. Ce document rappelle la vision commune aux deux organisations dont l'objectif est de faciliter l'interopérabilité des échanges de données dans le secteur de la santé. Il décrit également la finalité de l'initiative conjointe « Gemini ».



Pour en savoir plus :
[Normes techniques](#)

Métadonnées pour le DEP dans toutes les langues nationales

Dans le cadre de la révision de l'ordonnance du département relative au DEP entrée en vigueur à la mi-juillet 2019, son annexe 3 « Métadonnées utilisées pour l'échange de données médicales » a également été remaniée. Plusieurs changements ont été apportés, notamment un nouveau système de code pour les niveaux de confidentialité (ConfidentialityCode). Par ailleurs, l'annexe 9 a été créée lors de la révision. Elle définit les ensembles de valeurs (ValueSets) nécessaires pour le Health Provider Directory (HPD). Dans les bases juridiques, les métadonnées sont rédigées en anglais. Cependant, étant donné qu'elles sont surtout utilisées pour les interfaces utilisateurs liées au DEP, eHealth Suisse met à disposition des listes de synonymes en allemand, français, italien et romanche via la plate-forme ART-DECOR.

Ensembles de valeurs simplement accessibles en ligne

Les métadonnées utilisées pour l'échange de données médicales (annexe 3 de l'ordonnance du département) et celles utilisées pour le service de recherche des institutions de santé et des professionnels de la santé (annexe 9 de l'ordonnance du département) sont désormais disponibles sous la forme de fichier YAML sur le site d'eHealth Suisse. Ces documents comportent des liens vers les métadonnées actuelles et leurs traductions. Les fichiers YAML permettent une actualisation dynamique des métadonnées dans les logiciels. eHealth Suisse les tient à jour.



Métadonnées DEP :
www.e-health-suisse.ch/metadonnees

Introduction aux standards sémantiques de SNOMED CT en allemand

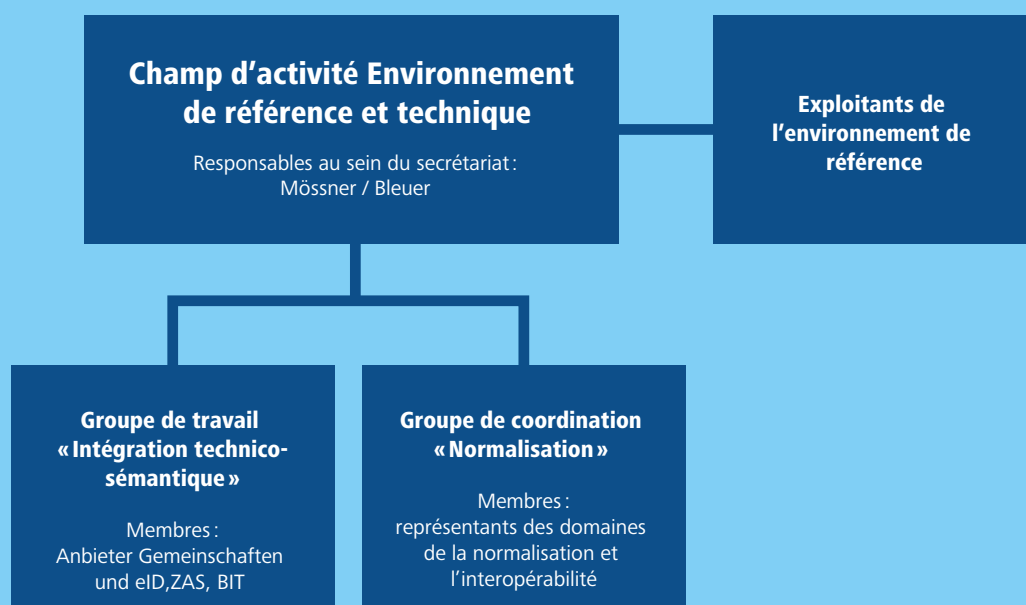
Reconnue comme un standard international, SNOMED CT est la terminologie multilingue la plus complète au monde dans le domaine des soins de santé. SNOMED International fournit un guide d'initiation (Starter Guide) pour faciliter l'accès à ces nouvelles pratiques. Il s'adresse aux professionnels exerçant dans différentes disciplines et s'intéressant au traitement des informations de santé. Ce guide n'était jusqu'à présent disponible qu'en anglais et en espagnol. En coopération avec l'Autriche et l'Allemagne, eHealth Suisse a traduit le SNOMED Starter Guide en allemand et l'a transmis à SNOMED International. Après un contrôle qualité concluant, le « Starter Guide » traduit est désormais certifié SNOMED et publié sur le site officiel de l'organisation. Des efforts similaires sont entrepris en collaboration avec les pays francophones.



Snomed CT : www.e-health-suisse.ch/snomedct

5. Champ d'activité Environnement de référence et technique

Ce champ d'activité comprend l'environnement de référence du DEP et les tests pratiques correspondants (« Projectathons DEP »). Un groupe de travail assure par ailleurs l'interopérabilité technico-sémantique de tous les systèmes participant au DEP.



Environnement de référence pour le DEP

En 2017, le mandat d'eHealth Suisse pour la création d'un environnement de référence pour le DEP est revenu à IHE Services, prestataire de services d'IHE Europe dont le siège est à Bruxelles. L'environnement de référence permet aux prestataires informatiques de tester leurs produits DEP et de se préparer ainsi à la certification technique prévue par la LDEP.

L'environnement de référence a été utilisé pour la première fois lors du Projectathon DEP qui s'est tenu à Berne en septembre 2017. Des versions améliorées de l'environnement de référence ont été proposées à l'occasion de toutes les activités de test réalisées en 2019 autour des profils DEP. Ces phases de tests sont non seulement essentielles à la maturation des profils, mais elles permettent aussi de détecter des erreurs dans des outils de l'environnement de référence (comme les simulateurs ou les validateurs) et d'y remédier. C'est d'autant plus important qu'une copie de l'environnement de référence est utilisée comme système test pour la certification technique.



Pour en savoir plus :
[Environnement de référence du DEP](#)

Activités de test des profils DEP

Pour que le droit d'exécution du DEP puisse être révisé comme prévu d'ici le milieu de l'année 2019, les concepts techniques de base devaient fonctionner de manière avérée, c'est-à-dire que le degré de maturation des profils DEP devait être suffisant. Une validation ciblée de profils centraux a permis d'y parvenir. Les principales étapes sont reproduites ci-après.



Activités de test autour du DEP :
www.dep-projectathon.ch

Série de tests en ligne et validation de profils intercommunautaires

Une première série de tests en ligne, portant sur le profil RMU et les formats d'échange, s'est achevée fin 2018. Il s'en est suivi, en février 2009, une validation coordonnée du test des composants du DEP qui concernent la communication au sein des communautés ou entre celles-ci. Ces efforts ont permis d'élever le degré de maturation de quatre profils DEP, à savoir CH:XCPD, CH:XUA, CH:ADR et CH:PPQ. Ces profils couvrent des aspects de la recherche intercommunautaire de patients et de l'autorisation utilisateur complexe.

Projectathon DEP dans le cadre du Connectathon IHE à Rennes

Dix entreprises ont pris part au Projectathon DEP dans le cadre du Connectathon IHE à Rennes (8 au 12 avril 2019) – deux fois plus que lors de l'événement à La Haye une année auparavant, où cinq entreprises avaient participé aux tests du DEP. À l'issue de la dernière vague de validation portant sur les spécifications du DEP, l'OFSP a pu conclure les travaux relatifs aux spécifications et réviser l'ordonnance départementale sur le DEP (ODEP-DFI) avant l'été.

Troisième Projectathon DEP en septembre 2019 à Berne

Cette troisième édition du Projectathon DEP de Berne était placée en 2019 sous un slogan particulier : « Last stop before certification » – dernier arrêt avant la certification. En effet, les tests ont intégré pour la première fois les spécifications du DEP officiellement révisées en milieu d'année 2019. Dix-neuf entreprises avec un total de vingt-six systèmes y ont pris part du 23 au 27 septembre 2019 à l'Eventforum Bern. Des visites guidées étaient proposées aux personnes intéressées en allemand et en français. Dans le rapport final, les organisateurs, à savoir eHealth Suisse, IHE Suisse et l'OFSP, se montrent satisfaits des résultats obtenus : pour la première fois, un nombre important de tests de groupes ont pu être réalisés, où plusieurs partenaires de test ont développé des scénarios complexes et proches de

la réalité ; il s'agissait, par exemple, pour un professionnel de la santé de consulter un document. Au total, 280 tests ont été effectués avec succès.

Groupe de travail « Intégration technico-sémantique »

Au cours du premier semestre 2019 principalement, le groupe de travail « Intégration technico-sémantique » a soutenu le législateur dans le cadre de la révision des dispositions techniques et organisationnelles dans les documents de l'ordonnance. Cette collaboration constructive a permis à l'OFSP de mettre en vigueur les annexes révisées de l'ODEP-DFI dans les délais, en milieu d'année 2019, si bien qu'il a été possible de tester la mise en œuvre au Projectathon DEP 2019 sur la base de la dernière version de l'ordonnance. Au cours du second semestre 2019, l'accent a davantage porté sur la clarification des questions apparues dans le cadre des certifications techniques. Le second organe du champ d'activité « Environnement de référence et technique », le groupe de coordination Normalisation, ne s'est pas réuni en 2019, car la plupart des membres étaient absorbés par les travaux préparatoires à l'introduction du DEP.

eHealth Connector : nouveau site web pour un système de santé mieux connecté

Afin de promouvoir l'interopérabilité dans le système de santé, l'utilisation de normes établies est indispensable, mais pas toujours aisée. C'est pourquoi le système open source « eHealth Connector », une interface de programmation facile à manipuler, est disponible depuis 2015 pour faciliter l'entrée dans le monde complexe des normes eHealth. Le site web de la « communauté d'intérêts (CI) eHealth Connector » lancé en 2019 permet de se familiariser avec l'utilisation et les caractéristiques du eHealth Connector. Il explique également comment participer à l'évolution du Connector, par exemple en tant que membre de la CI. Ces informations sont également disponibles, sous une forme plus compacte, dans un nouveau flyer publié en 2019 et accessible en ligne en français, allemand, italien et anglais. Le eHealth Connector a aussi évolué : en septembre 2019, une nouvelle version du code source a été

approuvée après assurance qualité. Elle comprend de nombreuses nouvelles fonctionnalités concernant les bases, les contenus et la communication.



eHealth Connector :
www.ehealth-connector.org

Pour éviter le cauchemar numérique : un court métrage sur la cybersécurité

eHealth Suisse, en collaboration avec le Service sanitaire coordonné (SSC), H+ Les Hôpitaux de Suisse, l'OFSP et la Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information (MELANI), se penche régulièrement sur le problème de la cybersécurité dans le domaine de la santé. De cette coopération est né un court métrage, « Un cauchemar numérique » [en allemand], visant à sensibiliser le personnel de santé aux risques posés par les réseaux sociaux.



Pour en savoir plus :
[« Un cauchemar numérique »](#)

6.

Activités de la Confédération et des cantons

Pour mettre en œuvre la Stratégie Cybersanté (eHealth) Suisse, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) et la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) ont conclu une convention-cadre en 2007. Depuis, Confédération et cantons gèrent ensemble le Centre de compétence et de coordination eHealth Suisse. Le mandant formel est le dialogue « Politique nationale de la santé », la plate-forme permanente de la Confédération et des cantons.

DEP : le Conseil fédéral autorise la création de plus grands fournisseurs

Le Conseil fédéral souhaite permettre la création de communautés de référence actives au niveau intercantonal afin de simplifier l'introduction généralisée du dossier électronique du patient. Lors de sa séance du 8 mars 2019, il a adapté en conséquence l'ordonnance sur les aides financières pour le dossier électronique du patient. Les communautés de référence obtiendront désormais plus de moyens si leur rayon d'activité s'élargit.

Révision de l'ordonnance du département relative au DEP

Le 24 juin 2019, le chef du DFI a adopté la version révisée de l'ordonnance du DFI relative au dossier électronique du patient (ODEP-DFI) ainsi que les nouvelles versions des annexes de l'ODEP-DFI. Cette révision a permis d'apporter les dernières clarifications concernant les critères techniques et organisationnels de certification (Annexe 2 de l'ODEP-DFI, « CTO »). Par ailleurs, les spécifications techniques et les plages de valeurs utilisées pour les métadonnées ont été modifiées (annexes 5, 3 et 9). Le DFI a également déterminé les données à fournir par les communautés et les communautés de référence afin de contrôler le bon fonctionnement du DEP (monitorage, annexe 6). La version révisée de l'ODEP-DFI et de ses annexes est entrée en vigueur le 15 juillet 2019 et doit être prise en compte pour la certification initiale.

Aides et précisions de l'OFSP concernant la certification conformément à la LDEP

La certification des communautés (de référence) DEP se subdivise en trois volets : la certification organisationnelle, la certification technique et le test des cas d'application complexes (CAC ; ne concerne que les communautés de référence). En 2019, l'OFSP a précisé ces processus en actualisant ou en publiant plusieurs documents : L'« aide de l'OFSP » sur la certification conformément à la LDEP donne une vue d'ensemble de la procédure de certification. Le document « Swiss Interoperability Conformity Assessment Scheme » (SIAS) traite de la certification technique dans le système de test de certification (STC). Les CAC à tester sont décrits dans le document « Tests de cas d'application complexes ».



Pour en savoir plus :
[Certification DEP](#)



Législation DEP :
www.ehealth.admin.ch

Stratégie « Santé 2030 » : priorité à la « transformation numérique »

La « transformation technologique et numérique » fait partie des quatre priorités de la nouvelle stratégie Santé2030 du Conseil fédéral. Inscrite dans le prolongement de Santé2020, elle définit de nouveaux axes prioritaires. D'une part, les progrès technologiques influencent les possibilités de la population de mener une vie saine et autonome. D'autre part, la numérisation est appelée à exercer une influence durable sur le développement du système sanitaire ces prochaines années. Les facteurs déterminants à cet égard sont la saisie rapide et en partie automatisée des informations relatives à la santé, les nouvelles découvertes issues du traitement systématique de ces informations, la disponibilité en temps utile et au bon endroit d'informations pertinentes pour le traitement ainsi que la substitution d'une partie de l'activité humaine par des nouvelles technologies. Enfin, pour le Conseil fédéral, la numérisation s'inscrit « aussi dans un projet infrastructurel et culturel ».



Santé 2030 :
www.sante2030.ch

Aperçu des activités cantonales dans le domaine de la cybersanté et du DEP

Les cantons sont chargés de l'organisation du système de santé. La mise en œuvre de la cybersanté et du DEP dépend donc, entre autres, de la manière dont ils appréhendent leur rôle et de leur engagement. Leurs différentes visions se reflètent très nettement dans la manière dont ils mettent en place le DEP en tant qu'application principale de cybersanté. Une vue d'ensemble régulièrement actualisée des travaux relatifs à la cybersanté et au DEP menés actuellement dans les différents cantons est disponible.



Pour en savoir plus :
[Activités cantonales](#)

7.

Budget et bilan annuel 2018

Avec l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP) et la reprise conséquente des tâches de la Confédération, eHealth Suisse est passée à des budgets annuels fixes au début 2018.

Rubrique	Recettes	Dépenses	Remarques
	CHF	CHF	
Coûts salariaux Confédération	1'001'044	1'001'044	
Contribution Confédération	1'265'501.80		
Contribution CDS	300'000		– coordination nationale et thèmes hors DEP
Services supplémentaires et formats d'échange		79'635.95	– tirés de la contribution CDS (50 %) – mandats services supplémentaires – concept de mise en œuvre de la cybermédication – actualisation des formats d'échange – support Art Decor
eHealth Connector		79'323.05	– value set management – CI/CD et graphiques – code Java
mHealth		23'854.33	– tirés de la contribution CDS – actualisation des guides pour les fabricants – concept de raccordement des appareils mobiles – liste de critères pour les applications
Conditions de certification		11'702.70	– mise à jour des métadonnées
Contribution IHE Suisse		5'000	– tirés de la contribution CDS
Communication		135'988	– tirés de la contribution CDS (50 %) – mise en place de la communication liée au DEP – répartition des rôles pour la communication liée au DEP – médias sociaux
Formation et responsabilisation		33'026.15	– apprentissage en ligne sur l'information des patients – kit pédagogique destiné aux multiplicateurs
Aides à la mise en œuvre		76'366.10	– tirés de la contribution CDS – contrôle du fonctionnement – informations pertinentes pour le traitement – changement de communauté de référence
Sites Internet		33'411.20	– www.e-health-suisse.ch – www.dossierpatient.ch
Autres dépenses d'exploitation		69'070.53	– tirés de la contribution CDS (50 %) – Wellentreffen (séances cantons et communautés) – livres, revues – frais de voyage – autres dépenses d'exploitation
Traduction		89'059.77	– tirés de la contribution CDS (50 %)
Environnement de référence		603'439.37	– contrat individuel environnement de référence

Autres dépenses informatiques	172'239.91	<ul style="list-style-type: none"> – vague de tests du DEP en février 2019 – contrôle de l'environnement de référence – impôt sur les acquisitions Importations de services – frais de licence et de matériel – petits mandats, autres dépenses informatiques
Projectathon 2019	147'922.09	<ul style="list-style-type: none"> – location des locaux – restauration – infrastructure technique – participation d'experts au Projectathon – événement social Projectathon – salaire des moniteurs
Plan d'introduction	5'462.65	<ul style="list-style-type: none"> – tirés de la contribution CDS – suivi du plan d'introduction
Total 2019	2'566'545.80	2'566'545.80

8.

Les organes d'eHealth Suisse et leurs membres

État : fin 2019

Comité de pilotage

Organisation	Nom
Confédération	Pascal Strupler (OFSP) Stefan Spycher (OFSP)
CDS, cantons	Michael Jordi (CDS) Chantal Grandchamp (VD) Peter Waldner (ZH)

Comité de programme « Introduction du DEP »

Organisation	Nom
Confédération	Lukas Bruhin (SG DFI) Pascal Strupler (OFSP) Stefan Spycher (OFSP) Gregor Lüthy (OFSP)
CDS, cantons	Michael Jordi (CDS) Chantal Grandchamp (VD) Peter Waldner (ZH)
Hôpitaux	Burkhard Frey

Secrétariat

Champ d'activité	Nom
Responsable du secrétariat	Adrian Schmid
Responsable adj. du secrétariat	Jürg Bleuer
Information et habilitation	Annatina Foppa Isabelle Hofmänner
Communautés et mise en œuvre	Catherine Bugmann Stefan Wyss
Formats d'échange et sémantique	Pero Grgic
Environnement de référence et technique	David Mössner

Comité consultatif des acteurs de la mise en œuvre et des utilisateurs

Organisation	Nom
Axsana	Samuel Eglin
BAG	Salome von Greyerz
Cara	Patrice Hof

Curafutura	Beat Arnet
Curaviva	Anna Jörger
FMH	Yvonne Gilli
CDS	Magdalena Wicki Martin
Geliko	Doris Fischer (jusqu'à fin 2019) Daniela de la Cruz (dès 2020)
H+ Les Hôpitaux de Suisse	Conrad Engler
IG eHealth	Walter Stüdeli
Canton de Genève	Oliver Plaut
Canton de Saint-Gall	Hansjörg Looser
CCM	Beat Gafner
pharmaSuisse	Claudine Leuthold
santésuisse	Adrian Jaggi
Aide et soins à domicile Suisse	Cornelis Kooijman
OSP Organisation suisse des patients	Barbara Gassmann
Communauté de référence eHealth Aargau	Nicolai Lütschg
FSAS	Claudia Galli
Association eHealth Südost	Richard Patt

Groupe de coordination Cantons

Organisation	Nom
OFSP	Salome von Greyerz
Principauté du Liechtenstein	Wendula Matt Sara Risch Christian Wolf
CDS	Magdalena Wicki Martin
Canton d'Argovie	Thomas Menet
Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures	Franz Bach
Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures	Mathias Cajochen
Canton de Bâle-Campagne	Andrea Primosig
Canton de Bâle-Ville	Eva Greganova Jan Zbinden
Canton de Berne	Daniel Arn
Canton de Fribourg	Marie-Carmel Ridoré
Canton de Genève	Alexis Zawodnik Olivier Plaut
Canton de Glaris	Orsolya Ebert
Canton des Grisons	Albert Gabriel

Canton du Jura	Joe Gueniat
Canton de Lucerne	Hans-Peter Bättig
Canton de Neuchâtel	Caroline Gallois-Viñas
Canton de Nidwald	Karen Doerr
Canton d'Obwald	Werner Gut
Hôpital cantonal d'Obwald	Roland Blättler
Canton de Schaffhouse	Reto Mittler
Canton de Schwyz	Martina Trütsch
Canton de Soleure	Philipp Brugger
Canton de Saint-Gall	Hansjörg Looser
Canton du Tessin	Valeria Belloni
Canton de Thurgovie	Karin Frischknecht
Canton d'Uri	Patrik Zraggen
Canton de Vaud	Claude Repond
Canton du Valais	Cédric Michelet
Canton de Zoug	Aurel Köpfli
Canton de Zurich	Peter Waldner

Groupe de coordination Communautés (de référence)

Organisation	Nom
AD Swiss	Michael Fickenscher
Associazione e-Health Ticino	Valeria Belloni Carlos Garcia
Axsana AG	Diana Eberhard Samuel Eglin Mercedes Winkler
OFSP	Salome von Greyerz
BeHealth	Marcel Ulrich
Cara	Patrice Hof Daniel Rohrer
eHealth du Nord-Ouest de la Suisse	Eva Greganova
eHealth Suisse centrale	Hans-Peter Bättig
CDS	Magdalena Wicki Martin
Georgis	Jürg Lindenmann
Canton de Bâle-Ville	Jan Zbinden
Ofac	Philippe Dupont Daniel Notter Martine Ruggli-Ducrot David Voltz
Projet Neuchâtel (Ma santé connectée)	Caroline Gallois-Viñas

Projet Thurgovie	Karin Frischknecht Samuel Mosimann Christian Schatzmann
Communauté de référence eHealth Argovie	Maja Fröhlich Nicolai Lüttschg
Stammgemeinschaften Schweiz AG	Marcel Küng Daniel Kurzen Jonas Steinberger
Réseau des hôpitaux saint-gallois	Hansjörg Looser
Association eHealth du Sud-Est	Richard Patt

Groupe de travail mHealth

Organisation	Nom
OFSP	Antoine Bonvin
Haute école spécialisée bernoise BFH	Serge Bignens
PFPDT	Cyrell Berger
HES Saint-Gall	Rainer Endl
FMH	Reinhold Sojer
Geliko	Philippe Giroud
H+ Les Hôpitaux de Suisse	Vakant
IG eHealth	Tim Dorner Jenna Kortland
IHE Suisse / HL7	Tony Schaller
Cantons	Magdalena Wicki Martin (CDS))
pharmaSuisse	Claudine Leuthold
Privatim	Barbara Widmer
santésuisse	Adrian Jaggi
Aide et soins à domicile Suisse	Esther Bättig
FSAS	Urs Kessler
Swissmedic	Rudolf Wälti
SwissMedTech	Beni Hirt Hansjörg Riedwyl

Groupe de coordination Communication

Organisation	Nom
OFSP	Daniel Dauwalder
Bint	Thomas Marko
Cara	Daniel Rohrer

Curaviva	Eva Strebel
FMH	Fabian Röhliberger Reinhold Sojer
Geliko	Erich Tschirky
Geliko (Ligue suisse contre le cancer)	Flavia Nicolai
H+ Les Hôpitaux de Suisse	Dorit Djelid Conrad Engler
IG eHealth	Sibylle Stettler (Rexult) Walter Stüdeli Max Winiger (Next)
Canton de Neuchâtel	Caroline Gallois-Viñas
Ligue pulmonaire	Valérie Rohrer
pharmaSuisse	Cordula Stein
Post	Sarah Camenisch
santésuisse	Paul Rhyn
ASI	Franz Elmer
Communauté de référence eHealth Argovie	Maja Fröhlich
Swisscom	Roger Welti

Groupe de travail Organisations de patients / ligues de la santé

Organisation	Nom
ASCI	Laura Regazzoni
Anthrosana	Andrea Richter
Fédération suisse des patients (FSDP)	Nithaya Nothum
EUPATI Suisse	Hansruedi Völkle
Fédération romande des consommateurs (FRC)	Philippe Lehmann
Geliko	Tamara Biemann (aha! Centre d'Allergie Suisse) Peter Ferloni (Fondation suisse de cardiologie) Isabelle Hertel (Ligue suisse contre le cancer) Philippe Lehmann (président du conseil de fondation d'Info-Entraide Suisse) vacant (Ligue pulmonaire)
Inclusion Handicap	Luciano Butera (Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA)

Kind+Spital	Fabian Netty
promentesana	Aner Voloder
Pro Senectute	Annina Spirig
Forum des consommateurs kf	Andreas Windel
Croix-Rouge suisse	Andrea Feller
FPC	Ivo Meli
OSP Organisation suisse des patients	Barbara Gassmann

Groupe de coordination Formation

Organisation	Nom
OFSP	Nico van der Heiden
Centre de formation bernois pour les professions de soins infirmiers	Katia Birkenmaier
Haute école spécialisée bernoise BFH	Anna Aeckert Jürgen Holm
Careum Formation continue	Sylvia Kaap-Fröhlich
ChiroSuisse	vacant
Curaviva	Monika Weder
FMH	Dominik Aronsky
Healthinal	Jonathan Meier
H+ Les Hôpitaux de Suisse	Thomas Drews
Institut des sciences des soins infirmiers de l'Université de Bâle	Franziska Zuniga
pharmaSuisse	Claudine Leuthold
Privatim	Barbara Widmer
ASI	Friederike Thilo
Aide et soins à domicile Suisse	Ursula Ledermann
FSAS	Annalies Baumann
ASMAC	Simon Stettler
ZHAW Santé	Mandy Scheermesser
Particuliers	Christian Peier Daniel Voellmy

Groupe de coordination Sémantique

Organisation	Nom
OFSP	Daniel Kotlaris
OFS	Line Arni Katharina Fehst
ChiroSuisse	Dominic Strauss
FMH	Dominik Aronsky Reinhold Sojer
H+ Les Hôpitaux de Suisse	Christian Lovis
HUG	Christophe Gaudet-Blavignac
IG eHealth	Georg Leuenberger (APP) Matthias Sonnenschein (HCI Solutions) Peter Steiner (Swisscom) Jost Toedlit (Agfa)
Medidata AG	Peter Bloch
NICE Computing GmbH	Daniela Hager
Ofac	Daniel Notter
pharmaSuisse	Claudine Leuthold
ASI	Dieter Baumberger
Union suisse pour la médecine de laboratoire (SULM)	Walter Fierz
ISFM FMH	Lukas Wyss
Aide et soins à domicile Suisse	Esther Bättig
FSAS	Susanna Bürki Sabbioni
ASDD	Florine Riesen
HUG	Clément Buclin Dominique Guerin

Groupe d'experts Métadonnées

Organisation	Nom
OFSP	Thorsten Kühn
CSP AG	Markus Jakober
Hirslanden AG	Harald Zimmermann
Infomed Valais	Cédric Michelet
Hôpital cantonal d'Aarau	Martin Urban
Hôpital cantonal de Baden	Benedikt Niederer Nadine Vögeli
Hôpital cantonal de Saint-Gall	Manuel Gubler
Netcetera AG	Beat Heggli
Poste SA	Pedro Dossantos Tim Droner Sang-Il Kim
Simed	Clément Buclin
Hôpital Emmental	Tobias Thoss
Swisscom SA	Sunil Babu Laura Rüegg
Clinique universitaire Balgrist	Barbara Haller
Hôpital universitaire de Bâle	Jens Eckstein
Hôpital universitaire de Zurich	Mechthild Uesbeck

Groupe de travail Formats d'échange

Organisation	Nom
Axsana AG	Marcel Theiler
OFSP	Salome von Greyerz
IPAG/FMH	Dominik Aronsky Reinhold Sojer
IPAG/pharmaSuisse	Claudine Leuthold
IPAG/ASI	Susanna Bürki Sabbioni
Représentant cantonal Valais	Cédric Michelet
Représentant cantonal Vaud	Benjamin Bugnon
Ofac	Daniel Notter

Groupe de travail Intégration technique et sémantique

Organisation	Nom
Arpage	Roeland Luykx
OFSP	Salome von Greyerz Benjamin Schlesinger Gian-Reto Grond Thorsten Kühn Cyril Zraggen Sandra Burri
BINT	Heinz Schütz Dawid Morgowicz
ELCA	Patrick Bertholet Paul Bernet
HIN	Aaron Akeret
IHE Services Europe	Oliver Egger
Integic	Bruno Maeder
Intercard	Peter Stadlin
Logicare	Bernd Classen Pries Dirk
Ofac	Stefan Buser Jean-François Machal
Poste SA	Sang-Il Kim Dmytro Rud Martin Smock Mauro Tschanz
Swisscom	Tino Mahn Federico Marmorì Sunil Babu

Groupe de coordination Normalisation

Organisation	Nom
OFSP	vacant
OFCOM	Nuno Encarnacao
eCH	Martin Rüfenacht
GS1	Christian Hay Roland Weibel
HL7	Oliver Egger Helen Loosli
HUG	Christian Lovis
IG eHealth	Jost Toedtli (Agfa) Thomas Marko (Bint)
IHE Suisse	Hansjörg Looser
MediData AG	Peter Bloch
SVN	Barbara Guder

Groupe de projet Communication Confédération-cantons

Organisation	Nom
OFSP	Claudia Brunner Daniel Dauwalder
Cara	Daniel Rohrer
CDS	Magdalena Wicki Martin
Canton d'Argovie	Thomas Menet
Canton de Berne	Isabelle Bachor
Canton de Nidwald	Franziska Thurnherr
Canton de Soleure	Simon Muster
Canton de Zurich	Peter Waldner

Groupe de travail Services supplémentaires

Organisation	Nom
Abilis AG (Ofac)	David Voltz Daniel Notter
AD Swiss	Christian Greuter
Axsana	Samuel Eglin
Cara	Olivier Plaut
eHealth du Sud-Est	Patt Richard
eHealth Ticino	Rafael Fink
IG eHealth	Urs Stromer
IPAG	Claudine Leuthold Dominique Aronsky Reinhold Sojer Christelle Progin
Conférence des sociétés cantonales de médecine, Société des médecins du canton de Berne	Beat Gafner
Neuchâtel	Caroline Gallois-Viñas
Poste SA	Sang-Il Kim Tim Dorner Andreas Vogt Martin Smock
Réseau des hôpitaux saint-gallois	Hansjörg Looser
Communauté de référence Argovie	Nicolai Lütschg
Swisscom	Thomas Bähler
VFSM	Lukas Ackermann Michael Fickenscher
vgi.ch	Jürg Lindenmann

Groupe central Services supplémentaires

Organisation	Nom
ahdis gmbh	Oliver Egger
Axsana	Martin Bruderer
BINT	Heinz Schütz
eHealth du Sud-Est	Richard Patt
IG eHealth	Urs Stromer
Medizinisches Zentrum gleis d	Franz Marty

ehealthsuisse

Kompetenz- und Koordinationsstelle
von Bund und Kantonen

Centre de compétences et de coordination
de la Confédération et des cantons

Centro di competenza e di coordinamento
di Confederazione e Cantoni



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Konferenz der kantonalen Gesundheits-
direktorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs
cantonaux de la santé
Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali della sanità